

## **A l'aube d'élections législatives lourdes de conséquences pour la santé publique, Fédération Promotion Santé affirme son engagement éthique, humaniste et démocratique**

***Au regard de leurs responsabilités et de leurs engagements en faveur de la promotion de la santé de toutes et tous, Fédération Promotion Santé et son réseau se mobilisent et rappellent les fondements de leur action.***

La promotion de la santé est porteuse d'un projet politique fondé sur des valeurs d'équité et de justice sociale, de solidarité, de réciprocité, de liberté de penser et d'agir ; elle s'appuie sur une confiance en l'humain, et sur la reconnaissance des potentiels, des compétences et des savoirs des personnes et des groupes. Notre Fédération rejette toute action stigmatisante ou discriminatoire basée sur la légitimation d'inégalités de catégorie sociale, d'âge, de genre, de statut sur le plan de la santé ou du handicap, d'origine ou de couleur de peau. Elle s'oppose aux approches clivantes excluant certaines parties de la population de l'accès à la solidarité nationale et portant atteinte à la dignité humaine.

Portée par les valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité – notre Fédération met en œuvre, avec l'ensemble de ses partenaires, à tous les niveaux territoriaux, des démarches renforçant le pouvoir d'agir des populations à travers la mobilisation de leurs ressources. Elle soutient en particulier les publics situés dans les « angles morts » des politiques publiques : personnes précarisées, marginalisées, incarcérées, personnes malades chroniques ou en situation de handicap, personnes sans domicile fixe, réfugiées, exilées ou sans papier. En appuyant l'accès de ces populations aux processus politiques conduisant aux décisions affectant leur santé, notre Fédération s'inscrit résolument dans le respect des droits humains et contre les inégalités sociales de santé.

Pour être à la fois juste et efficace, le déploiement de stratégies de promotion de la santé nécessite des connaissances et des compétences politiques et organisationnelles ; il doit s'appuyer sur des concertations avec l'ensemble des instances démocratiques de notre pays. Il suppose des pratiques professionnelles de proximité, des démarches éducatives et de recherche, à la fois intègres et ancrées dans une conception éthique fondée sur le bien commun et l'intérêt général.

**La promotion de la santé s'envisage dans un cadre politique visant à réduire les injustices et les inégalités sociales, à soutenir les libertés publiques et le débat démocratique, et à lutter contre les fractures destructrices du lien social. A l'occasion des élections législatives à venir, la Fédération Promotion Santé et son réseau tiennent à rappeler que ces valeurs sont essentielles à la santé et au bien-être des populations.**

### **Siège**

Campus Condorcet  
Bâtiment Recherche Sud  
5 Cours des Humanités  
93322 Aubervilliers Cedex

**APE** Code 9499Z  
**SIRET** N° 448 841 767 00040  
**Association loi 1901** N° 20020036/3063

**Standard** 06 58 49 60 82  
contact@federation-promotion-sante.org  
[www.federation-promotion-sante.org](http://www.federation-promotion-sante.org)